



FICHE D'INSCRIPTION

A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE PARENTIS



(A RENDRE IMPERATIVEMENT AUX PROFESSEURS D'EPS)

Il vous sera proposé cette année 2023/2024 par les enseignants EPS, une association sportive du collège le **mardi de 13h00 à 14h00**, le **mercredi de 13h00 à 15h00** et le **vendredi de 13h00 à 14h00**.

L'offre des activités proposées sera susceptible d'être temporairement modifiée, en fonction du calendrier des diverses compétitions à venir.

Aussi, nous vous proposerons comme activités pour cette année :

Tous les mercredis (13h-15h)	Tous les mardis (13h-14h)	Tous les vendredis (13h-14h)
<ul style="list-style-type: none">Handball	<ul style="list-style-type: none">Futsal pour les 4^e et 3^e	<ul style="list-style-type: none">Futsal pour les 6^e et 5^e
<ul style="list-style-type: none">Volley	<ul style="list-style-type: none">Sports de raquette : Badminton, Tennis de table	<ul style="list-style-type: none">Volley/Basket pour les 4^e et 3^e
<ul style="list-style-type: none">Sports de raquette		

Les compétitions ont toujours lieu le mercredi après-midi. Les horaires et dates peuvent varier en fonction des compétitions et d'éventuelles qualifications aux championnats (départementaux, régionaux, nationaux...).

Mon enfant est en <u>5^{ème}, 4^{ème}, ou 3^{ème}</u>	Mon enfant est en <u>6^{ème}</u>
<ul style="list-style-type: none">Cotisation de 15 € <p>Règlement possible par chèque à l'ordre de l'AS collège de PARENTIS.</p>	<ul style="list-style-type: none">Cotisation 25€ <p>Je profite du chèque sport de 25€ du département des Landes (se connecter sur www.mesdemarches.landes.fr), et j'avance un chèque de 25€ qui ne sera encaissé qu'en Novembre.</p> <p>Règlement par chèque à l'ordre de l'AS collège de PARENTIS.</p>

Autorisation parentale

Je, soussigné (1) :

Demeurant à (2) :

Autorise l'élève (3) :, né(e) le, classe de

Adresse mail (obligatoire) :

Numéro à contacter:

- A faire partie de l'Association sportive de son établissement d'enseignement, et à participer aux compétitions UNSS (4).
- La prise de photos et leurs diffusions sur le site internet du collège ainsi que sur les tableaux d'affichage (4)
- Accepte que les responsables de l'AS (et) (ou) de l'UNSS, autorisent en mon nom une intervention médicale en cas de besoin. (4)
- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'AS pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. (4)

Fait à Le/...../.....

Signature

(1) : père, mère ou tuteur (2) : adresse complète (3) : nom et prénom (4) : à rayer en cas de refus